



Fédération des chambres  
de commerce du Québec

fccq

**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

## **Abandon du projet du bassin Peel : vive déception pour l'esprit d'entrepreneuriat québécois**

**Montréal, le 10 mars 2006** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) est extrêmement déçue de constater que le projet du bassin Peel ne verra pas le jour, principalement à cause des nombreuses pressions exercées par divers groupes s'opposant systématiquement à tout projet de développement au Québec.

« Depuis quelques années, le principe du « pas dans ma cour » semble largement prévaloir sur les intérêts de l'ensemble de la population et il s'avère que l'intérêt de quelques-uns, qui se proclament aisément « coalition », entrave le droit au développement des collectivités », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

« Soyons clairs, cette situation de rejet systématique des projets structurants pour l'économie québécoise ne peut durer plus longtemps. Le message envoyé à des investisseurs – québécois, canadiens et étrangers – nuit considérablement à la réputation du Québec, à sa compétitivité ainsi qu'à son développement économique », de conclure Françoise Bertrand.

### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de 164 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Pour plus d'information :

Louis-Alexandre Lacoste  
Directeur des communications  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240  
Cell. : (514) 953-5188